

Aide aux fraudeurs fiscaux

Les nouveaux accords de double imposition fiscale de la Suisse avec les pays en développement prévoient l'entraide administrative internationale en cas de soustraction fiscale privée. En même temps, ils réduisent la possibilité des pays partenaires d'imposer les transferts financiers des multinationales.

Chaque année, 800 milliards de francs fuient les pays en développement à travers des transferts financiers illégaux et l'évasion fiscale. Les transactions internes aux multinationales qui échappent à l'impôt sur les bénéfices dans les pays de production, en constituent plus de la moitié¹. Selon Christian Aid, cela représente jusqu'à 160 milliards de dollars de pertes annuelles de recettes publiques, soit clairement plus que l'aide totale des pays de l'OCDE (130 milliards en 2010).

Les multinationales ont plusieurs combines pour frauder le fisc. L'une d'elles, de plus en plus utilisée, consiste à manipuler les intérêts que leurs filiales doivent payer sur les crédits internes ainsi que les droits de licence sur les brevets maison. C'est pourquoi nombre de pays en développement prélèvent un impôt à la source sur ce type de transactions vers l'étranger. Ils peuvent ainsi au moins compenser en partie les pertes fiscales sur les gains par des rentrées sur les flux financiers. Les taux d'imposition s'élèvent jusqu'à 20 pour cent.

La Suisse s'efforce maintenant d'éliminer ces impôts à la source à l'étranger. Alors même qu'elle s'est engagée en mars 2009 à respecter le standard de l'OCDE en matière d'entraide

administrative pour la soustraction fiscale de personnes privées, elle utilise les accords de double imposition fiscale nouvellement négociés pour réduire les taux d'imposition à la source pour les intérêts et les licences des investisseurs suisses. Cette politique n'épargne pas les quelques pays en développement avec lesquels elle a conclu de nouveaux accords. La Suisse a ainsi obtenu des taux zéro avec le Kazakhstan et la Georgie, un pays récipiendaire de l'aide suisse au développement.

Le Conseil fédéral a plus d'une fois souligné qu'il entend poursuivre d'une manière conséquente cette politique de contre-prestations. L'intérêt des pays pauvres à accroître leurs recettes fiscales pour financer leur développement semble avoir disparu dans les oubliettes.

Mark Herkenrath

1. *Global Financial Integrity, 2011, Illicit Financial Flows from Developing Countries : 2000-2009, <http://iff-update.gfip.org/>*